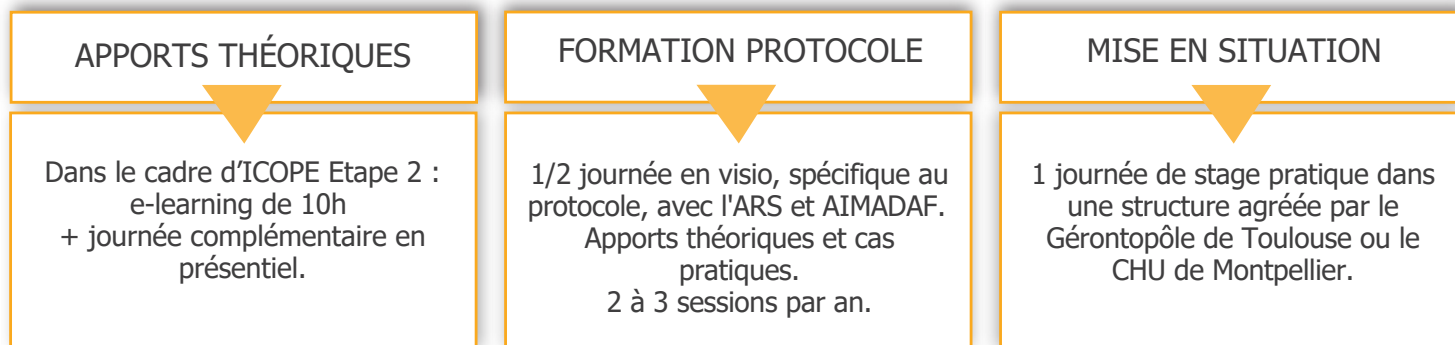


La formation des infirmiers



La validation de la formation des délégués (IDE libéral) est un préalable à l'adhésion au protocole.

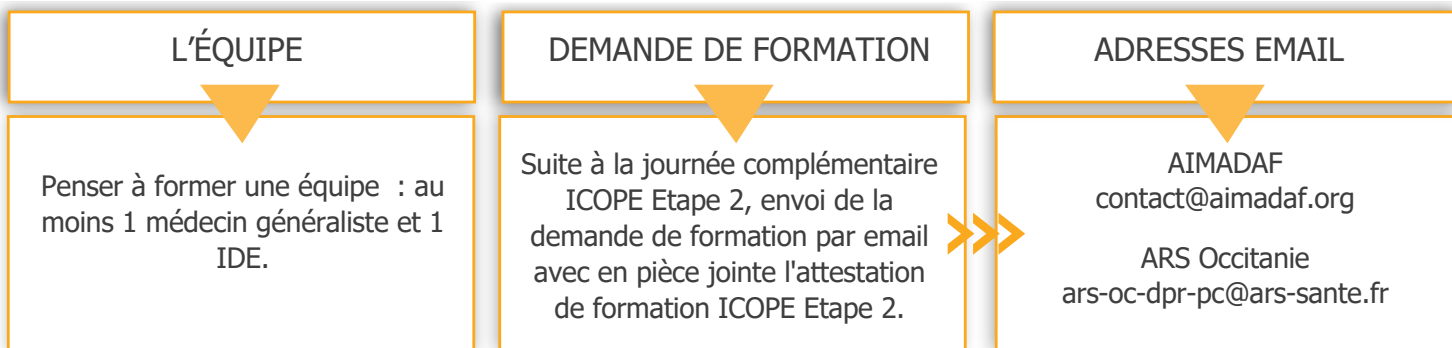


Formation gratuite et indemnisée par l'ARS après adhésion au protocole et signature du CPOM.

Comment faire une demande de formation au protocole ?



La validation de la formation ICOPE Etape 2 est un préalable à la demande de formation au protocole.



Comment adhérer au protocole?



Attention, sans adhésion pas de mise en oeuvre du protocole fragilité possible.

